

👍 Pour vous aider à réduire vos ordures ménagères, la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance, en partenariat avec votre mairie, met cette aire de compostage partagé à votre disposition.

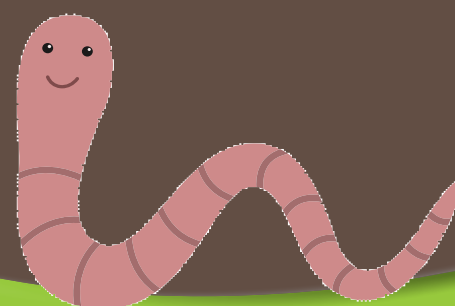
Merci de respecter le site et les gestes de bonne conduite !



30% de notre poubelle se compose de déchets organiques et compostables. Grâce au compostage, nous pouvons **diminuer d'un tiers** les déchets incinérés ou enfouis, et éviter leur transport sur les routes.

Un procédé écologique, économique et pratique.

Un cadeau de la nature !



POINT PHOENIX

Site de compostage partagé

OUVERT À TOUS

Comment ça marche ?

Un site de compostage partagé se compose de 3 bacs :

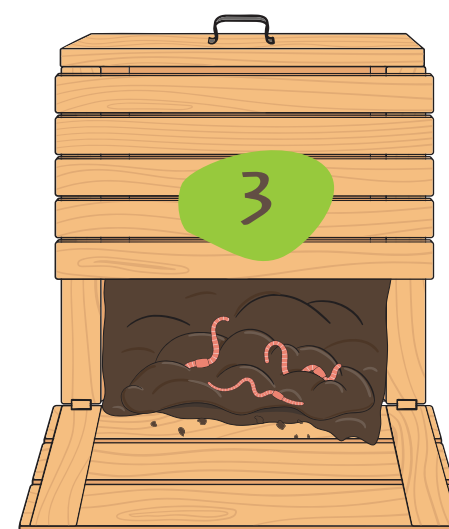
- 1. Bac d'apport** pour y déposer vos déchets de cuisine.
- 2. Réserve de déchets secs** à ajouter aux déchets lors de chaque apport.
- 3. Bac de maturation** pour stocker le compost en cours de transformation.



Bac d'apport



Réserve de déchets secs



Bac de maturation

Les bons gestes

- 1.** Je trie mes déchets de cuisine à domicile.
- 2.** Je les dépose dans le **bac d'apport** et les **mélange**.
- 3.** Je les recouvre d'une fine couche de déchets secs disponibles dans le **bac de réserve**.
- 4.** Je me sers en **compost mûr !**

Que peut-on composter ?

Tout ce qui est **biodégradable, putrescible** et le plus naturel possible !

⊖ Pas de déchets de jardin, et surtout pas de plastiques biodégradables ou compostables.

Qui entretient le site ?



1 Habitant volontaire référent du site

1 agent de la CCSPVA

Un doute, une question ?
Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance
☎ 06 99 82 26 63 ✉ biodechets@ccspva.com



Plus d'infos sur WWW.CC-SERREPONCONVALDAVANCE.COM

Point Phoenix exclusivement dédié au compostage partagé proposé et géré par la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance en partenariat avec la SCOP Gens des Hauts, dans le cadre du programme européen Life IP Smart Waste "Life 16 IPE AR 005".

- Site implanté en Avril 2021 -